

Fiscalité indirecte du marché intérieur : programme Fiscalis 2003-2007

2002/0015(COD) - 13/06/2002 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. José Manuel GARCÍA-MARGALLO Y MARFIL (PPE-DE, E), le Parlement européen a approuvé le programme FISCALIS sous réserve d'amendements proposés par la commission au fond (se reporter au résumé précédent).